

LES CAUSERIES DE CHAHUTS

-
Bilan des Causeries #2 du 14 juin 2012
-



©Rodolphe Urbs

-
*Beaucoup de gens ne prennent jamais d'initiatives
parce que personne ne leur a dit de le faire.*

Banksy

-

Bilan des Causeries #2 - 14 juin 2012

« Art et politique : mariage de raison ou union libre ? »

Le thème choisi pour cette 2^e édition des Causeries de Chahuts a été, comme imaginé, sujet à discussions, rencontres, glissades, débats, bâillements et chuchotements. L'objectif était de tenter un espace où parler de l'autocensure, du rapport à la, au et aux politique(s), de la place de la culture dans la société ou l'inverse. Quelques pistes ont vu le jour, des réflexions se sont amorcées.

Voici un petit rappel de ce qui s'est dit lors de cette journée du 14 juin, grâce à la contribution de certains des participants qui ont bien voulu se prêter au jeu (difficile) de la restitution des débats. Qu'ils en soient d'ailleurs chaleureusement remerciés.

NB : Ce compte-rendu, dans son ensemble, est nécessairement non exhaustif, partiel (mais non partial) et de fait, frustrant. C'est l'intérêt des rencontres : pour bien en profiter, il faut y être. Cependant, diffuser ainsi un résumé des propos, malgré tous les défauts qu'on pourra lui trouver, permet de maintenir le lien et peut-être, comme nous le souhaitons, la continuité des débats et surtout de la réflexion collective. Nous espérons aussi que les paroles rapportées seront fidèles à celles qui ont été émises. Vous pouvez à loisir et avec joie nous soumettre des souhaits, remarques, précisions complémentaires en gardant à l'esprit une règle du jeu : à toute remarque doit être adjointe une proposition.



> Création artistique et pouvoir politique : des relations sulfureuses ?

Conférence au Musée d'Aquitaine animée par ANNE QUENTIN, journaliste, avec :

> CAROLE TALON-HUGON, professeur de philosophie à l'Université de Nice, Directrice du Centre de Recherches en Histoire des Idées

> GÉRALD ELBAZE, directeur de Médias-Cité

> JÉROME ROUGER, auteur et comédien

> JEAN-CLAUDE POMPOUGNAC, ancien directeur régional des affaires culturelles, ancien directeur d'ARCADI, ancien directeur de l'action culturelle de la ville de Bondy (93)

Préambule

Cette première matinée a donné lieu à quatre interventions sous la forme de conférences suivies par des échanges vifs et animés avec le public.

La journaliste Anne Quentin a commencé par un préambule au cours duquel elle a présenté les intervenants et énoncé une série de questions introductives charriées par l'étendue de la thématique concernant les liens entre « art » et « politique ».

Selon elle, le lien entre art et politique ne va pas de soi. Si la fonction de la politique est de régler les affaires de la cité, celle de l'art serait plutôt d'inventer des formes, de créer des écarts et de porter par là un regard neuf sur le monde. Toutefois, même lorsqu'il le revendique, l'art influe-t-il vraiment sur le monde ? Peut-on établir une distinction entre un art dit « engagé » et un art qui serait « désengagé », c'est-à-dire « neutre » ou simplement divertissant ? Quel est le degré de liberté d'un art qui vit exclusivement de subventions attribuées par les pouvoirs publics ? La censure existe-t-elle toujours ou n'est-ce pas l'autocensure qui l'aurait remplacée ?



Carole Talon-Hugon

La philosophe Carole Talon-Hugon a offert un cadre historique à la discussion. De cette histoire des liens entre l'art et la politique, Carole Talon-Hugon a rappelé que, jusqu'au XIX^e siècle, l'art a toujours entretenu avec le politique des relations complexes et avouées (art au service du Prince, mécénat soutenant la création, etc.).

Selon la philosophe, trois formes de liens au politique peuvent être décrites dans l'histoire : la glorification du pouvoir politique, la dénonciation de certaines formes de pouvoir politique ou encore l'injonction faite aux artistes par les pouvoirs politiques d'intervenir dans la cité.

Elle a aussi rappelé que la façon dont on se pose la question aujourd'hui des liens entre art et politique est héritée du XVIII^e siècle, période à laquelle l'art aurait acquis une forme d'« extraterritorialité » liée aux théories de l'art pour l'art. Ces théories relayées par les formalismes modernistes affirment que l'art ne doit se préoccuper que de questions qui le concernent intrinsèquement, qu'il ne tire sa légitimité que de lui-même et soutenaient l'idée qu'il n'avait pas de fonctions. La recherche de la beauté serait sa seule finalité. Il s'agissait bien là d'un refus du fonctionnalisme.

Si depuis, le retour des questions liées à la valeur d'usage de l'art est parfois difficile à admettre, c'est selon Carole Talon-Hugon certainement lié à cet héritage d'« extraterritorialité ». Le XX^e siècle a été marqué par la tension entre cette conception formaliste de l'art et l'idée contraire d'un art politiquement engagé que dit bien le terme d'« avant-garde ».

Souvent, la fonction politique de l'art est affirmée comme une évidence à tel point que cette assertion ressemble parfois selon la philosophe à un discours incantatoire. En effet, Carole Talon-Hugon affirme qu'il ne suffit pas d'avoir des intentions politiques déclarées pour que l'art ait une réelle efficacité. Mais l'art doit-il se soucier de politique, le peut-il et comment ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre globalement, car, selon Carole Talon-Hugon, parler de l'art en général serait la plus mauvaise des abstractions. En effet, avec la post modernité et son vampirisme, aujourd'hui, toutes les formes peuvent exister dans le champ de l'art. Il y a une telle diversité de pratiques qu'il est impossible de dégager des généralités, cela n'aurait pas de sens. Il faudrait alors s'attacher à produire une analyse détaillée de démarches artistiques particulières pour mesurer l'efficacité politique des œuvres.



Jean-Claude Pompougnac

Jean-Claude Pompougnac a choisi de centrer son intervention autour des relations entre les artistes et les tutelles en s'appuyant sur son expérience de mise en œuvre administrative des orientations décidées par les responsables politiques, celle du ministère en tant qu'ancien Directeur Régional des affaires culturelles ou celle d'un conseil régional ou d'une commune en tant qu'ancien directeur de l'action culturelle de la ville de Bondy (93).

Il a commencé par évoquer les années 60 et la politisation de la vie quotidienne et en particulier celle de la culture avec la création d'un ministère de la Culture en 1959 confié non pas à un homme politique mais à un intellectuel : André Malraux. Depuis cette période les agents publics sont confrontés selon lui à des injonctions paradoxales : soutenir la création et l'excellence artistique tout en assurant la démocratisation culturelle et l'aménagement culturel du territoire. Une double attente contradictoire maintenue dans un budget contraint. Il s'agit alors selon Jean-Claude Pompougnac de « bricoler » pour tenter d'atteindre les objectifs en jonglant avec les budgets de création, de diffusion et ceux de démocratisation culturelle.

Jean Claude Pompougnac a insisté sur l'intérêt de certaines pratiques qui s'inventent en partage avec les habitants et les territoires. Toutefois, en notant qu'il est difficile de parler de manière générale surtout avec une définition de l'art qui est de plus en plus floue, il a énoncé des interrogations quant au rôle d'artistes auxquels on demande d'être au service de projets de développement du territoire : Parle-t-on encore de création lorsque l'on parle d'inscription sur un territoire ? N'y a-t-il pas une forme d'instrumentalisation des artistes au service de politique du développement des territoires ? La dimension sociale d'un projet artistique est-elle devenue une composante obligatoire pour être financé ? Par ailleurs, le soutien politique à la création artistique et à sa diffusion, aux organisateurs est-il un enjeu politique vraiment national ou plutôt local ? Autant de questions qu'il est selon lui toujours important de se poser lorsque l'on agit sur le terrain. Enfin, Jean Claude Pompougnac conclut en revendiquant la nécessité d'une prise de conscience plus large par les citoyens de l'intérêt de service public d'un soutien politique à la création artistique.



Gérald Elbaze

Gérald Elbaze a choisi d'évoquer la dimension politique du projet de l'association Médias Cités en affirmant la nécessité de réinvestir l'espace public, de recréer du lien social et de défendre l'utilité sociale des projets artistiques et culturels dans le champ du numérique. Il cherche à être à la fois du côté de l'art et de celui de l'émancipation sociale.

Il revient sur les champs d'activités de son association Média Cités : l'appropriation des outils numériques par les artistes ; les pratiques artistiques connectées et/ou centrées sur le numérique (art numérique, croisement entre les disciplines artistiques et le numérique...) ; la transformation des modèles de rémunération des œuvres à l'ère numérique et plus généralement l'évolution de la place du créateur ; le bouleversement des industries culturelles à l'ère numérique et l'impact du numérique sur le vivre ensemble, véritable « terrain de jeu » pour les artistes contemporains.

Gérald Elbaze affirme la nécessité de défendre et démontrer l'utilité sociale des projets artistiques et culturels. Il s'agit de mettre en évidence ce qui justifie et quantifie l'apport des artistes et des acteurs culturels à la cité. Tant du point de vue des biens communs que du vivre ensemble. Il faut selon lui agir du côté de l'éducation populaire. Et ce, afin que la culture et l'art n'appartiennent pas seulement à la bourgeoisie, mais à une plus grande diversité. En ce sens, l'opposition excellence artistique vs démocratisation n'a selon lui pas de sens. Ce qui diffère, ce sont les formes d'accompagnement et de médiation qui s'inventent autour et au sein même des projets artistiques.

Gérald Elbaze a par ailleurs défendu l'idée de la nécessité et de l'urgence de trouver de nouveaux modèles économiques pour entreprendre et développer des projets artistiques en dehors du modèle libéral du marché de l'art d'un côté et de celui des subventions de l'autre trop souvent basées selon lui sur le « fait du prince ».

Jérôme Rouger

Enfin la parole a été donnée à Jérôme Rouger, artiste metteur en scène qui a affirmé à travers sa pratique artistique, ne pas chercher à modifier le monde, mais plutôt modifier son monde en questionnant notamment la façon dont on est colonisé par les idéologies dominantes.

Ce fut une matinée riche et touffue donnant à penser que le débat doit continuer, se structurer et qu'il faudrait encore pour cela définir les termes de « création », d'« art », de « politique » et rappeler qu'il ne s'agit certainement pas de métiers ou de corporations, mais bien de notions qui impliquent des responsabilités dont personne ne peut s'exonérer d'être contributeurs.

Restitution réalisée grâce à l'aimable participation de Cécile Broqua, Projets et publics, La Manufacture atlantique.



> Où il est question de réinventer la relation entre l'opérateur culturel et l'action politique.

Cercle de réflexion 1 à la DRAC Aquitaine animé par ALEXANDRE PÉRAUD, enseignant-chercheur Université Bordeaux III, avec :

> ALEXANDRE COL, directeur de l'AGEC (Aquitaine Groupement Employeurs Culture)

> YVES DOYON, directeur de Rhizome Production et du Festivals le Printemps des Poètes de Québec

> JEAN-PHILIPPE IBOS, dramaturge, auteur, comédien, metteur en scène, Atelier de Mécanique Générale Contemporaine

> FRÉDÉRIC VILCOCCQ, conseiller culturel, économies créatives et numériques, Conseil Régional d'Aquitaine

Introduction d'**Alexandre Péraud** : où l'on questionne les termes du sujet de la table ronde :

- De quoi parle-t-on lorsque l'on parle d'action politique : des hommes politiques, des politiques publiques ?

- Doit-on parler de dépolitisation ou de banalisation de l'acte artistique ?

- La faible présence du thème culturel dans le dernier débat présidentiel est-elle un constat d'échec de la démocratisation culturelle ou le symbole d'un déplacement des espaces de partage entre la culture et l'action politique ?

- Dans une dimension liée à l'action collective, quelle est la capacité de co-écriture, de co-construction des politiques publiques entre l'acteur culturel et l'acteur politique ?

Les intervenants autour de la table, sont invités à présenter, via leurs expériences, autant de propositions de relation entre opérateur culturel et action politique.

Jean-Philippe Ibos présente le principe du compagnonnage entre une Compagnie, l'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine et une ville de l'agglomération bordelaise, Pessac. Ce compagnonnage, intitulé « Des artistes et des habitants, écrire le monde d'aujourd'hui » questionne le regard de la compagnie, celui d'autres compagnies, et celui des habitants sur le monde tel qu'il s'écrit aujourd'hui. Jean-Philippe Ibos insiste sur le partage de la dramaturgie ; les acteurs se nourrissent auprès du public, partagent leur temps de documentation, lancent des réflexions collectives, élaborent des cercles contradicteurs.

La compagnie s'amuse des méthodes et contraintes administratives, détourne le principe de l'évaluation, prend à rebours les chemins de l'administration. Elle en propose une transformation artistique.

C'est une histoire entre une compagnie et un opérateur culturel, née dans un autre espace et un autre temps que ceux utilisés en général, qui a permis à ce travail basé sur la confiance et l'envie réciproque d'être.

La qualité et la singularité de ce compagnonnage sont confirmées par **Joël Brouch (OARA)** ; il souligne l'aboutissement de la démarche, là où d'autres s'attachent à la collaboration avec un lieu. La Compagnie est domiciliée dans la ville et y a déplacé ses bureaux (hors du théâtre), mais surtout, elle est en capacité d'entrer en dialogue avec la ville (maîtrise des outils, structuration, professionnalisation).

Frédéric Vilcoq insiste sur la nécessité de trouver d'autres modes de relations entre l'artiste et l'élu, qui permettent de « sortir de la relation du carnet de chèque » et de développer une co-construction des politiques publiques ; ce qui implique également une co-responsabilité dans la réussite ou l'échec de ces politiques. Cela ne peut être possible que si les acteurs en présence évitent l'écueil des conservatismes et des *a priori*. Il serait bon de mettre du sens collectif là où on a encore trop de postures individuelles et de faire en sorte que les acteurs en présence reconnaissent leurs contraintes réciproques (l'élu doit reconnaître la liberté de l'artiste et l'artiste, le contexte des politiques publiques). Force est de constater que le sujet politique n'est pas porteur pour les carrières politiques. Or, pour engager des réformes, il faut des élus engagés, des élus qui durent.

Les modèles doivent profondément être déconstruits.

Par ailleurs, l'absence de dialogue entre collectivités n'aide pas à la mise en cohérence des politiques publiques.

Yves Doyon nous fait part de son expérience dans son pays, le Québec. Les artistes ont créé des modèles d'autogestion pour éviter l'intrusion politique : le Conseil des arts et des lettres (> plus d'infos sur <http://www.calq.gouv.qc.ca>). Ils s'organisent entre eux pour l'accompagnement des projets artistiques, que ce soit les leurs ou ceux des autres. La formule coopérative est développée dans de nombreux domaines, comme celui de la gestion de lieux. Ce système a généré une grande autonomie mais a rencontré l'écueil de la « fonctionnarisation » des conseils.

Même si le mode d'organisation est envisagé dans le sens contraire du système français, l'analyse du système québécois conduit à une conclusion identique : comment replacer le rôle de chacun ?

Alexandre Col présente le modèle coopératif de l'AGEC, inspiré du modèle coopératif agricole développé depuis la loi de 1985. L'AGEC fournit les salariés et accompagne les acteurs culturels dans la fonction d'employeur. Le monde culturel a besoin de compétences : si l'artiste ne doit pas être un entrepreneur, il faut trouver un *alter ego* ou une structure d'accompagnement au projet pour développer et pérenniser les démarches ; notamment sur les questions de gouvernance, d'organisation interne, de ressources des projets. L'accompagnement doit interroger le fonctionnement pour mettre toutes les chances du côté de la réussite du projet. C'est la structuration du projet qui permet à des artistes d'entrer autrement en relation avec le monde politique.

L'assemblée réagit à ces témoignages et aborde les sujets suivants :

- L'utilité sociale de l'artiste et sa place dans la cité.

- Si la présence des artistes est importante auprès de la population, pour rester nourrie de la réalité des territoires, pour mettre en jeu les questions de la cité (exemple des rencontres portées par l'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine), force est de constater que la forme ou le risque artistiques pris peuvent aussi mettre en péril la légitimité des artistes (exemple d'expériences ayant échoué). Aussi faudrait-il veiller à la légitimité des actions, au bon « outillage des compagnies » (savoir-faire technique, managérial, langage commun entre artistes et collectivités) et au calibrage des relations avec les territoires, de façon à ce que ceux-ci n'enferment pas les artistes.

- Le nécessaire repositionnement politique de la culture, le retour du débat culturel, là où aujourd'hui on ne rencontre qu'une juxtaposition de dispositifs.

- L'évaluation des politiques culturelles.

- Comment déterminer les bons indicateurs, les externalités positives, la chaîne de création de valeur ? Comment travailler de nouvelles formes de co-construction là où le système des opérateurs culturels fonctionne sur des logiques inspirées des règles de mise en concurrence ?

- La nécessaire co-construction sur un socle de valeurs partagées qui permet de revoir les légitimités.

En conclusion, la table ronde s'accorde à constater un état de crise du modèle existant : archaïsmes, points de blocages sur la question des légitimités, de l'excellence, stagnation des moyens face au déploiement des émergences, « rigidification » et fonctionnarisation des organisations...

Elle propose toutefois des alternatives à cette situation : revaloriser la valeur du travail artistique, travailler les valeurs partagées dans l'action collective, investir autrement les espaces de décision et en prendre la co-responsabilité, souhaiter l'engagement par les acteurs publics de logiques actives et non subies, conforter les connections entre l'artiste et les citoyens, en clarifiant les positions de chacun dans l'écriture des projets culturels de demain.

Restitution réalisée grâce à l'aimable participation de Cécile Hoorelbeke, directrice actions culturelles, vie associative, jeunesse de Saint Médard-en-Jalles

> Quand on interroge l'artiste sur son engagement et ses liens au politique.

Cercle de réflexion 2 à l'OARA animé par ANNE QUENTIN, journaliste, avec :

> JEAN-MARIE BROUCARET, directeur du Théâtre des Chimères et du Festival les Translatines

> JOËL LECUSSAN, coordinateur du collectif Mix Arts Myrys

> MARC PICHELIN, phonographe, Cie Ouïe/Dire

Sur le thème de réflexion : Quand on interroge l'artiste sur son engagement et ses liens au politique, une discussion vivante a été engagée dans les locaux de l'Office Artistique de la Région Aquitaine, partenaire de la manifestation.

Anne Quentin propose plusieurs axes de réflexions sous la forme de questions posées aux invités puis élargies à tous les membres de l'assistance.

Liminaire

Avant de décliner une à une les réponses apportées par les intervenants à la discussion, quelques lignes s'imposent me semble-t-il qui résument l'ensemble des enjeux autour de cette thématique :

Dans le contexte de la crise économique mondiale et en particulier européenne, la question de l'art et de la culture se présente comme un révélateur des valeurs et des registres de valeur qui traversent notre société. La discussion autour du rapport entre l'artiste et le politique ne peut être comprise que dans une réflexion¹ plus globale sur la question du symbolique. En effet, que se soit pour la création actuelle mais aussi pour le patrimoine², c'est bien l'économie du don qui s'oppose ici à l'économie de l'échange marchand. Si le développement des industries culturelles a permis dans une certaine mesure la démocratisation culturelle et l'accès de plus en plus massif aux biens culturels, celles-ci dépendantes du marché ne peuvent tout assumer. Ainsi, la question du statut et du rôle de l'artiste vis à vis du politique pose la question de la place du spectateur. En effet, au-delà d'une simple position de consommateur, celui-ci doit pouvoir aussi occuper pleinement sa place de citoyen pour participer activement par la médiation de l'art à la vie de la cité. En ce sens, une politique culturelle digne de ce nom est indispensable à la vie publique démocratique.

Anne Quentin dirige les débats.

Quel rapport entretient l'artiste à la question politique ?

Jean-Marie Broucuret, dans une intervention ferme et précise, montre que le rapport au politique n'intervient pas pour l'artiste seulement au moment du choix de l'œuvre à créer comme le pense certains. « *La question du 'Quoi' est toujours liée à la question du 'Pour qui' car l'autre entre toujours en ligne de compte dans ma création* ». Ici, il fait référence à Brecht : « *créer l'homme nouveau* » disait Brecht, cela veut dire adopter une attitude progressiste, chose très difficile à faire car beaucoup de contraintes dans les dispositifs mis en place cadrent l'acte de création.

Joël Lecussan caractérise la position spécifique de l'artiste comme « *le dérangement de soi et du monde qui nous entoure* ». Pour lui, la question du lieu où se pratique l'art est essentielle. Il faut s'efforcer en tant qu'artiste à des projets qui permettent d'ouvrir des lieux, d'inventer de nouveaux lieux pour l'art, pour faire se croiser toutes les formes artistiques. C'est là l'engagement de l'artiste ; la question du citoyen et de l'artiste ne sont pas, pour lui, à distinguer.

¹Christian Malaurie, « De nouveaux lieux et espaces pour des pratiques artistiques interdisciplinaires », *Cassandra*, Hors-Série n° 4, 2000. Cf, aussi Jean-Michel Lucas : qui montre très bien les limites d'une politique culturelle basée sur l'évaluation quantitative : « l'obsession du « critère » qui prospère dans le milieu culturel récemment emporté par la tempête évaluative, est parvenue, ici comme ailleurs, à masquer la seule question qui importe pour une évaluation des « échecs » et des « réussites » : quelles valeurs la démocratie entend-elle accorder à la médiation culturelle et à qui confie-t-elle le soin d'en apprécier la portée ?

²Jean Davallon, *Le don du patrimoine*, Paris, Lavoisier, 2008.

De la circulation de la parole autour de la table ressort qu'il ne s'agit plus aujourd'hui d'obéir à la figure de l'artiste engagé, au sens idéologique, mais plutôt d'inscrire son action de création dans les préoccupations de la cité. À travers les idées et les formes artistiques proposées, l'artiste s'efforce de provoquer des débats, de montrer de manière sensible les émotions qui traversent aujourd'hui notre société.

Quel est le pouvoir de l'artiste ou son contre-pouvoir ? Comment peut-il se positionner ?

La question du politique semble, à **Marc Pichelin**, peut-être proche de ses préoccupations. Il ne se positionne comme étant ni de droite, ni de gauche, mais comme un libertaire. Pour lui, « *l'artiste doit prendre conscience qu'il y a du pouvoir* », et il faut adopter en tant qu'artiste une certaine vigilance vis-à-vis du pouvoir. Il ajoute : « *Prendre le pouvoir, c'est troublant* ».

Pour **Joël Lecussan**, il s'agit de construire des rapports qui permettent « *l'expression des intelligences avec les personnes qui détiennent du pouvoir. Cela fait parti du jeu* ». Tout artiste adopte des rôles sociaux et « *il est difficile de rester soi-même tout le temps. Il faut développer une intelligence de la relation* ».

Les artistes présents autour de la table vivent de manière différente le rapport au pouvoir. Dans l'ensemble, ils ne pensent pas détenir du pouvoir mais seulement une capacité à prendre des initiatives dans leur action de création. C'est aujourd'hui difficile de survivre en tant que créateur sur une longue période, donc toute prise de position doit être lucide et obéir aussi à une certaine cohérence vis-à-vis de la survie artistique.

Quel rapport au territoire entretient l'acte artistique ?

Jean-Marie Broucayet avoue que ce thème lui tient particulièrement à cœur. Il témoigne de longues expériences et s'exprime de manière assez radicale. Pour lui, « *il y a une valorisation de la création par l'animation d'un territoire. C'est ce que disait Jean Vilar et que "on a oublié aujourd'hui"* ». Cependant, « *Il n'existe en France aucun dispositif de reconnaissance de ce travail sur le territoire* ». Il ajoute même que l'investissement de sa compagnie sur le territoire du Pays basque, notamment en organisant le festival *Les Translatines*, a créé des difficultés pour obtenir des subventions pour les créations de sa compagnie. « *Aujourd'hui, on parle de projets artistiques de territoire mais il y a une véritable contradiction avec les modes d'évaluation du travail artistique par le comité d'expert de la DRAC !* ».

Sur ce sujet, plusieurs personnes interviennent. Les propos tournent autour de la confusion entretenue entre les activités de création et celles d'animation que l'artiste doit réaliser.

Christian Malaurie (poète, dramaturge et essayiste, enseignant à l'université Bordeaux III) ajoute que l'idéologie esthétique de « l'extraterritorialité de l'art » pose problème dans une époque qui conçoit l'art comme une activité privative et libérale, c'est-à-dire une activité qui oublie la dimension politique de l'intime car il existe une porosité certaine, comme l'a montré Hannah Arendt, entre le privé et le public. L'ancrage territorial de la création ne la limite donc pas au local car comme l'a montré Deleuze, un double mouvement préside à toute création : « la déterritorialisation » et la « reterritorialisation ». En fait, si l'artiste local est un mythe, l'artiste sans appartenance est aussi un mythe.

Y a-t-il un déséquilibre et comment s'opère le rapport entre l'artiste et le diffuseur ?

Marc Pichelin s'exprime assez longuement sur ce sujet. Il fait part de son expérience avec les diffuseurs en montrant qu'il est possible de ne pas « subir » un formatage qui contraint fortement la création proposée. Pour lui, « *L'artiste peut-être impliqué sur des terrains différents. Il s'agit surtout de construire un projet commun avec le diffuseur. Il s'agit d'établir, de co-construire un projet contextuel. Il faut s'efforcer de trouver l'acte artistique approprié à la population* ».

Dans l'ensemble, autour de la table, la discussion tourne autour de la capacité financière à mettre en œuvre des moyens, de mutualiser ces moyens entre les compagnies, du rôle du chargé de développement au sein de la compagnie. Tous se plaignent de la difficulté à faire venir les diffuseurs à leurs spectacles.

Est-il possible que l'artiste et le politique travaillent clairement ensemble, dans la mesure où l'artiste ne peut conduire sa démarche qu'entre les deux polarités qui caractérisent son mode d'action : la connivence et la subversion vis-à-vis de l'ordre social ?

Jérôme Rouger (auteur et comédien) fait part de son expérience à Parthenay de la direction, jusqu'en 2009, du festival *Ah!*. Son expérience de création et son expérience professionnelle semblent lui avoir permis d'acquérir une grande lucidité sur cette question. En 1998, il crée pour la rue le spectacle *Police culturelle* dans lequel il joue le rôle de Bruno Delaroche (spectacle très « politique » qui a obtenu un grand succès et qui tourne encore aujourd'hui). D'autre part, il fut chargé de mission sur les expérimentations au Secrétariat d'État à la Démocratisation culturelle.

Pour lui, il faut jouer sur la notion de pertinence et d'impertinence vis-à-vis de la question de la subversion ; il s'agit de veiller à « là où l'on met les choses, comment on les présente, là où on amène les gens ».

Discussion autour de la table :

L'orientation des politiques culturelles privilégie de plus en plus l'événementiel. Il semble donc que le contexte actuel marque pour tous un relatif échec de l'éducation populaire qui portait les thèmes du vivre ensemble. **Sidi Khattry** et **Julien Fournier** (Université Populaire) confirment ce constat d'un déficit dans l'institutionnalisation de l'éducation populaire par les grands acteurs traditionnels : les associations (qui manquent de moyens et d'engagement), les acteurs socio-éducatifs (qui font face à des problèmes accrus : drogues, comportements violents, etc.) et les centres d'animation (réduits souvent au maintien de la paix sociale).

Quel sens peut recouvrir aujourd'hui la notion d'excellence artistique avancée par les institutions ? Et de quels critères parle-t-on pour évaluer les productions artistiques ?

Anne Quentin précise qu'elle est membre du comité d'experts de la DRAC Ile-de-France. Pour elle, « il existe un précipité de la démocratie dans ces comités ». Plusieurs avis sont émis sur chaque dossier et sont confrontés. La diversité des membres et des avis permet une évaluation relativement juste. Devant le nombre des dossiers, elle reconnaît par ailleurs que la tâche est difficile.

Jean-Marie Broucaret : « L'excellence est un critère abstrait. Il y a la réalité du spectacle. Il vaut mieux parler de l'exigence artistique que de l'excellence ».

La discussion se montre assez vive sur le sujet, non entre les interlocuteurs mais plutôt vis-à-vis de l'institution DRAC. Beaucoup trouvent que les dossiers ne sont que peu ou pas lus en profondeur. Certains déclarent qu'il existe « une paresse de l'institution ». Tous sont d'accord pour dire qu'« il y a une violence dans la décision du comité d'experts ». Les décisions ne sont pas expliquées, elles semblent souvent injustes. Le « déconventionnement » (sortie progressive en trois ans) est très dur à supporter. Les comités d'experts sont composés différemment selon les régions. En Midi-Pyrénées, ajoute **Joël Lecussan**, les compagnies y sont représentées. « Il faut que les compagnies se regroupent pour faire pression sur l'institution et être représenté au comité d'experts ». Enfin, des représentants de jeunes compagnies disent ne pas chercher de l'argent en direction des institutions culturelles, et préfèrent trouver d'autres formes de financement pour échapper aux contraintes de plus en plus lourdes des dossiers à rédiger.

Quelle est la responsabilité sociale de l'artiste ?

Tour à tour, les invités s'expriment. **Jérôme Rouger** s'exprime sur les difficultés à définir une telle question. La question de « l'intérêt général » est au centre de la conversation. Si l'on reçoit de l'argent public, il s'agit d'en mesurer toutes les implications dans son usage car celui-ci n'est pas un dû. Le problème, aujourd'hui, est que l'on finance l'événement mais pas le projet artistique approfondi. Ceci pénalise en fait la véritable création qui demande un temps de recherche souvent assez long et favorise les productions formatées qui emploient des recettes connues.

La question du public revient donc ici en force. L'engagement artistique est fondamental dans un projet. En fin de compte, la responsabilité sociale de l'artiste est partagée avec celle des financeurs.

Le temps presse, l'heure de clôture de la discussion déjà dépassée, la discussion doit prendre fin...

Restitution réalisée grâce à l'aimable participation de Christian Malaurie, poète, dramaturge et essayiste, enseignant à l'université Bordeaux III.

> Où l'on aborde la place du citoyen dans les projets culturels

Cercle de réflexion 3 au Musée d'Aquitaine animé par ÉRIC CHEVANCE, professeur associé Université Bordeaux III, avec :

- > XIMUN FUCHS, comédien, le Petit théâtre de Pain
- > DENIS LECAT, directeur, le Nombriil du monde
- > PHILIPPE SAUNIER BORREL, codirecteur, ProNomade(s)

Petite introduction au sujet de la mise en scène évoquée dans la matinée :

Eric Chevance propose de disposer toutes les chaises en rond et que les intervenants se dispersent pour annihiler la hiérarchie et animer la conversation : l'objectif est d'obtenir une « véritable causerie ».

Il reprend le titre du cercle et soutient que l'on pourrait rajouter un point d'interrogation à la première phrase de l'introduction : « le citoyen au cœur de nombreux projets artistiques participatifs ». Il revient sur le sens de certains mots trop utilisés :

- « citoyen / personne habitante n'est pas la même chose ».
- « création / créativité : projet participatif où l'on fait appel à la créativité »
- « citoyen ? alibi ou acteur ? »

Il questionne ensuite le sens du mot « participatif » : actif/passif > le spectateur peut-il être intégré au processus de création ? En quoi cela relève-t-il du politique ?

Les intervenants sont invités à prendre des positions claires par le biais de leurs expériences professionnelles, à exposer leurs points de vues et non pas leurs vérités.

Denis Lecat est le premier à s'exprimer :

Pour lui, le point de vue le plus juste est l'opportunité, l'envie de travailler avec des gens. Il expose son expérience du *Nombriil du monde* : « *Quand un village est de 300 habitants, il est nécessaire d'avoir moins de stratégie. Tout le monde est obligé de se supporter, comme dans une famille. En terme politique, il n'y a pas de problèmes qui se posent* ».

La première question politique qui se pose représente un problème et par le biais du dialogue, du débat, les gens amènent des éléments en se demandant ce que l'on veut pour demain. C'est là, pour lui, la question du vrai politique.

Puis, il poursuit son explication en définissant à son tour quelques mots. Pour lui, la rencontre entre art et politique est toujours un choc culturel.

Il met en avant le problème du patrimoine et de sa transmission. Le patrimoine est un thème vaste : que veut-on construire ou garder pour demain ? Inventer un monde où l'artiste infléchit sur le sens de l'Histoire.

Eric Chevance revient sur le sens / le rôle du politique dans les projets culturels :

« Le sens du politique / politicien est de faire un choix (étymologie : choisir un pôle). Ce que je veux pour moi / pour la collectivité ». Pour lui, la définition d'artiste n'est pas liée à une fonction sociale mais à un statut social.

Pour **Philippe Saunier-Borrel**, « on ne travaille pas pour les gens mais vers les gens », l'objectif étant d'aller au plus près d'eux, de créer un « sentiment de légitimité », en inventant un « droit d'accès, d'entrée, de regard ».

« *L'artiste a une nécessité de se confronter à la réalité, il doit se munir de la réalité sociale, humaine pour créer* ». Les artistes ont, pour lui, « *besoin de se rapporter à une réalité humaine pour mener à bien leur tâche* ». Et pour cela, il faut créer un temps et un espace de rencontre (résidence) qui permet d'être porteur de la parole de celui qui héberge, qui accueille.

Eric Chevance poursuit ce débat et revient sur l'implication du citoyen dans ces projets : « Le citoyen est invité à faire son choix, c'est une forme d'émancipation. »

Ximun Fuchs souhaite recentrer le débat en parlant de choses plus pragmatiques : il faut mettre en avant la dimension humaine et les approches très différentes dues aux différentes cultures des membres (citoyens) qui forment un collectif.

Cela n'a rien à voir avec la culture. Dans un projet participatif, l'enjeu et l'objectif de départ n'ont rien à voir : il faut surtout être à l'écoute. L'objectif est de se questionner sur la manière de créer un espace ou de donner des codes de lecture, afin de désacraliser le théâtre. Comment créer un espace protégé, pour qu'un spectacle puisse avoir lieu ici, peut-être comme ailleurs ?

Cela nécessite de s'ouvrir vers l'extérieur, vers les autres.

Guy Lenoir (Migrations culturelles Aquitaine Afriques) travaille, depuis 1995, avec des artistes pour analyser la place du politique dans la cité, dans la gestion quotidienne : « *on travaille sur le présent, pas sur le futur. Par rapport aux politiques, on pousse et ils sont parfois obligés d'ouvrir* ». Le rôle de l'artiste est de « *travailler sur aujourd'hui afin d'aider les élus à trouver des idées* ». L'objectif est que les gens retrouvent une dignité.

Pour **Philippe Saunier-Borrel**, il existe un postulat au sujet du projet participatif : ce genre de projet n'a du sens qu'avec du temps. Il met en avant son expérience et rappelle que tous les projets qu'il propose sont basés sur une durée de deux ans. Le vrai problème est, pour lui, de savoir comment on abandonne les gens après. Il ne faut pas les instrumentaliser : il y a le territoire réel et le territoire imaginaire. Le champ culturel investit le territoire imaginaire.

Denis Lecat revient sur la politique et plus précisément sur le rôle des hommes et des femmes politiques. Il rappelle que : « *Choisir que les autres décident à notre place est déjà un choix* ». C'est, pour lui, le principe même de la démocratie : « *élire les gens auxquels on fait confiance* ». Il introduit la notion de solidarité, notion d'après lui peu évoquée : solidarité et hospitalité. Il s'interroge sur le rôle de chacun, citoyen/habitant, artiste, politique au cœur des projets participatifs. Les projets devraient être, selon lui, pensés pour les gens. La place du verbe, c'est-à-dire la place du langage, équivaut à la place de l'artiste ».

Eric Chevance pose la question du citoyen comme acteur ou comme alibi. Pour **Denis Lecat**, la participation peut être plus ou moins importante. Parfois, on peut vivre de belles choses en regardant la télé. Le participatif comporte une certaine intimité et « *une promesse de fusion presque tribale* ». Même si le terme de convivialité est un terme abusé, il y a cette idée-là.

Jean-Claude Pompougnac évoque alors la lettre de Rousseau sur la critique du spectacle où il différencie spectacle et fête et comment cela a influencé la Révolution Française. Dans la fête, tout le monde est acteur et spectateur et possède la légitimité d'organiser l'événement dans l'espace public où tout le monde se mélange. Discussion du rapport entre démocratie participative et démocratie représentative. Pour **Philippe Saunier-Borrel**, ce discours est réducteur : l'art de la rue, c'est du quotidien. Cela doit donc appartenir au quotidien de la rue et non à l'événementiel et à l'administration.

Carole Talon-Hugon réplique que la fête, ce n'est pas de la distraction. **Eric Chevance** ajoute que la fête a une fonction dans la cité.

Pour **Denis Lecat**, on s'inscrit dans des histoires individuelles. Sortir est déjà un grand obstacle. Retrouver une intimité ne dépend pas du nombre de participants. Mais il se questionne sur le degré d'implication de la population.

Cyril Jaubert explique que sa compagnie, l'Opéra Pagaï, n'est pas une entreprise de création de projets participatifs : « *On a besoin d'un paysage, d'une culture au sens général pour écrire un spectacle in situ. Il faut demander aux gens, il faut leur accord et il faut du temps pour se faire accepter. Et un projet participatif n'est pas obligatoirement un projet où on fait 'jouer' les gens* ».

La problématique du numérique est abordée avec l'exemple du « flash-mob ». Les artistes n'utilisent pas suffisamment cet outil. Il existe un mépris de l'émotion véhiculée par le net (youtube etc.). Il est important d'interroger la culture de l'écran. Pour **Denis Lecat**, le flash mob est une évolution, une sorte d'expression d'un désir de révolution car on est dans une société en décadence. Peut-être que le projet participatif, c'est ça : refaire la société là où on est, reprendre le temps d'aller voir les autres.

Cyril Jaubert conclue cette table ronde sur le terme de révolution : « *c'est probablement parce que l'on sait où nous mène la révolution qu'il n'y aura pas de révolution. On a vu que la révolution ne nous mène nulle part ou alors vers la violence* ».

Restitution réalisée grâce à l'aimable participation de Sabrina Bozzano, responsable culturelle, Service pénitentiaire d'insertion et de probation.

> Réactions, impressions, réflexions

Suite à cette journée, nous avons invité les participants à nous faire part de leurs réactions, réflexions, impressions, déceptions. En voici quelques exemples :

Alexandre Péraud, modérateur sur le cercle 1

« Merci pour le beau travail accompli pour préparer ces causeries qui furent une belle expérience. [...]. D'emblée, je peux dire que nous avons entendu beaucoup de belles choses, mais qu'il faut sans doute encore réfléchir pour que les Causeries ressemblent vraiment à *Chahuts*. S'il s'agit peut-être de faire 'moins universitaire', il importe de trouver une formule moins frontale, plus participative. C'est très difficile, j'en conviens, mais je fais confiance à votre imagination. Et je veux bien apporter ma pierre à la réflexion ».

Jean-Claude Pompougnac, intervenant durant la conférence du matin.

« Deux lignes sur les causeries?

Quel culot de poser la question aussi franchement au risque de froisser (un peu, beaucoup...) les uns (les artistes) ou les autres (les politiques) !

Mais quelle bonne idée qui correspond d'ailleurs à l'image que je me suis faite de *Chahuts* (même si je n'ai pas vu grand-chose) et du rapport que vous établissez avec le (les) public(s).

Les ateliers de l'après midi sont au moins aussi importants que la palabre du matin (riches panels d'expériences, intérêt des témoignages, qualité de dialogue...)

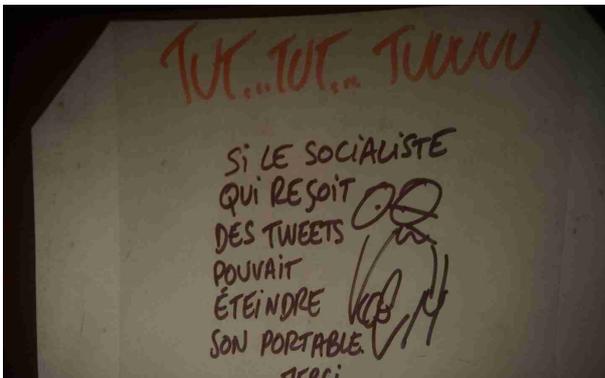
Réjouissez-vous d'avoir su mobiliser des universitaires pour vous accompagner et animer les échanges et... traitez-les bien pour l'avenir !

Il est bien de garder ce temps de remise en question et de liberté de parole(s), très utile aux professionnels et aux publics...

Pourquoi ne pas l'alimenter en amont, puisque vous avez un site internet de bonne tenue, en publiant en amont de la manifestation (dès que vous avez décidé du thème) : problématiques, textes de réflexion, contributions, recueil de questions recueillies auprès de partenaires et des publics ? »

Marc Pichelin, intervenant durant le cercle 2

« C'était un vrai plaisir que de participer à vos causeries. Je ne me suis pas ennuyé une seconde et j'ai appris plein de choses. Bravo! »



Denis Lecat, intervenant durant le cercle 3

« Bonjour,

Merci de m'avoir invité. J'ai bien apprécié la journée et les échanges. Le thème était bien intéressant. J'ai trouvé les intervenants trop nombreux, et globalement les débats sont souvent des concours de b... En discutant avec Anne Quentin, on parlait de conversations, et je crois que vous gagneriez en profondeur à imaginer cela, une 'conversation avec', histoire de torturer un peu un professionnel, un artiste, un culturel, ou un penseur (gniac, gniac, gniac !)

Jérôme Rouger, intervenant lors de la conférence du matin et durant le cercle 2.

« Je ne sais pas si je suis hors délai mais ce que je peux en dire, c'est que ça m'a bien plu de participer aux Causeries. C'était une des premières fois où je pratiquais ce genre d'exercice, et j'aime bien les premières fois, j'aime bien me retrouver dans des situations inhabituelles.

J'ai trouvé la journée bien organisée. J'ai particulièrement trouvé mon compte dans l'après-midi en petit groupe : pas de chichi, pas de faux semblant, les discussions étaient franches et bien nourries.

Pour le matin, la scénographie de l'espace, le nombre de participants..., font qu'on n'échappe pas au fait de se retrouver dans un dispositif un peu 'spectaculaire', avec ce que ça engendre en terme de 'jeu' des participants, qu'ils soient 'sur scène' ou 'spectateurs'.

Il faudrait arriver à trouver un moyen de casser ce dispositif un peu officiel, je pense que cela passe beaucoup aussi par l'ambiance 'posée' par le modérateur.

Le matin, j'avais préparé 25 minutes à lire, à dire, c'est comme ça que Caroline m'avait présenté les choses, mais Anne Quentin m'a posé des questions, et du coup, ça s'est enclenché comme ça. C'est un peu dommage de ne pas avoir pu lire ce que j'avais écrit, mais en même temps, évidemment, c'était bien aussi de pouvoir rebondir sur les propos des autres.

Il faudrait clarifier cela je trouve : est-ce qu'il s'agit d'une interview ou d'une intervention magistrale que l'on recherche ?

Pour ma part, devant un public nombreux comme ce matin-là, je trouve que quatre interventions magistrales seraient la meilleure chose, avec en fin d'intervention, quelqu'un qui résume l'intervention à sa manière.

J'ai trouvé le dessinateur drôle, mais j'ai trouvé aussi que ça brouillait les discours, que sa présence n'était finalement pas bienvenue, ou alors, il aurait carrément fallu lui consacrer un temps à lui, genre 'la vision du dessinateur' après chaque passage d'intervenant ».



Agnès Coisnay, participante au cercle 3, directrice de la Maison des enfants, Bordeaux

« Personnellement je n'ai pu y participer que très peu, sur une après midi (cercle de réflexion sur la place du citoyen dans les politiques culturelles)

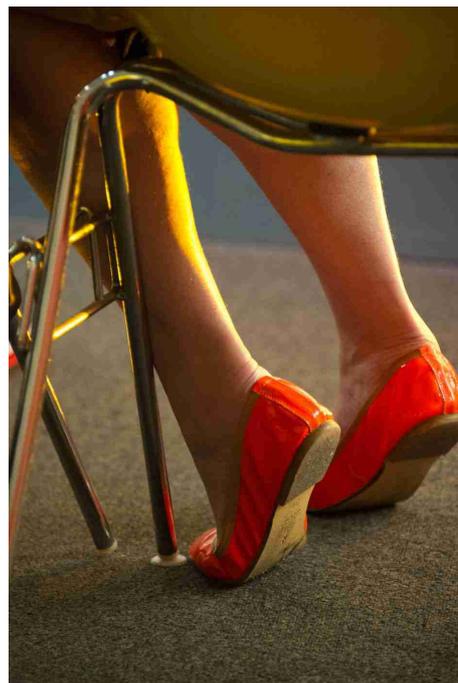
Un peu surprise par la tournure de la discussion, qui à mon sens, a été trop monopolisée par les acteurs culturels (programmateurs, responsables de structure,...) où manifestement, la place du citoyen était davantage envisagée depuis leurs actions et leur posture que depuis le citoyen lui-même. Ceci dit, le principe de ces causeries reste intéressant et nécessaire ».

Carole Talon-Hugon, intervenante lors de la conférence du matin

« Je conserve un excellent souvenir de cette journée. Je regrette de n'avoir pas pu assister à l'ensemble du festival. Arrivée le 13 au soir, j'ai toutefois pu partager un moment de dîner aussi agréable que sympathique. Il donnait, je crois, le 'la' de l'ambiance du festival : détendu, amical, fourmillant de propositions ingénieuses. Du point de vue de l'organisation, c'était à la fois souple et efficace. J'ai été impressionnée par le nombre de bénévoles et par la disponibilité et la gentillesse de ceux que j'ai rencontrés. La table ronde à laquelle je participais était bien composée et bien animée par Anne Quentin, et le public était fourni et réactif. Celle à laquelle j'ai assisté l'après-midi était également intéressante et j'ai regretté de devoir partir avant la fin. Un bilan donc très positif, qui doit beaucoup à votre enthousiasme et votre travail. Merci encore ! »

Jean-Marie Broucayet, intervenant durant le cercle 2

« Cette journée a été pour moi aussi un moment enrichissant. La circulation de la parole, la multiplicité des points de vue ont permis de se faire une idée dynamique de la variété des positionnements... et des contradictions qui agitent notre petit monde du spectacle vivant. Je pense qu'elle s'inscrit dans une réflexion très actuelle et largement préoccupante partagée par l'ensemble des acteurs culturels. Je reviens d'Avignon et il paraît certain maintenant que d'importantes orientations de politiques culturelles seront prises dans les premiers mois de la saison à venir (notamment une loi d'orientation est annoncée). La réflexion menée dans le cadre de *Chahuts* doit apporter sa contribution au débat général ».



Les Causeries en chiffres

- > 150 participants sur la journée
- > 15 intervenants
- > 3 modérateurs
- > 40 participants au cercle de réflexion 1
- > 30 participants au cercle de réflexion 2
- > 35 participants au cercle de réflexion 3
- > 14 gentils organisateurs

Les Causeries ont coûté environ 9250€.

Le budget précis est disponible sur demande à Chahuts. Nous transmettons ces chiffres dans la continuité des débats, dans l'idée à la fois d'une transparence et d'une transmission, d'une pédagogie sur le coût réel des choses.

- > coordination (embauche) : 5500€
- > rémunération intervenants du matin, modérateurs, dessinateur : 1800€
- > déplacements (travail en amont + intervenants) : 900€
- > hébergement : chez l'habitant
- > repas des intervenants et équipe : 400€
- > grignotages : 300€
- > communication : 200€
- > frais courants (téléphone, assurances...):150€

Sans compter bien sûr l'ensemble de la logistique et du personnel de Chahuts qui n'est pas comptabilisé ici.

S'ajoutent à cela :

- > 117 viennoiseries
- > 80 repas
- > 46 litres d'eau
- > 20 litres de café
- > 48 sachets de thé
- > 300 touillettes
- > 74 sucres en morceaux
- > quelques bouteilles de Bordeaux...



NB : Chahuts, qu'est-ce que c'est ?

Chahuts est une association qui se préoccupe **d'art, de culture et des gens**, en général et en particulier. Elle est située dans le quartier de Saint-Michel, à Bordeaux, en France.

Elle organise un festival des arts de la parole dont la 22e édition aura lieu du 12 au 15 juin 2013. Ce festival est l'inverse d'un événementiel qui se pose trois jours et pourrait avoir lieu ailleurs ; il est plutôt une sorte de point d'orgue de l'essentiel : un travail de fourmi mené tout au long de l'année avec des personnes de tous horizons et des structures socio-culturelles, médicales, éducatives...

Quelqu'uns de nos mots d'ordre sont le **temps**, la **remise en question**, l'**audace**, le **courage**, le **respect de la singularité**, la **poésie**, le **plaisir**. On ne dit pas qu'on y arrive tout le temps bien sûr, mais c'est ce vers quoi on tend, notre *intention*. Notre méthode de travail fait appel aux mêmes mots, et nous invitons des artistes à travailler avec nous, à nous faire regarder le monde autrement, pour se questionner dessus, pour que cela provoque des choses en nous. Nous croyons profondément que l'art et ceux qui le font peuvent nous aider à être plus émancipés, plus épanouis, plus justes avec nous-mêmes et avec les autres.

Vaste programme hein ? Ben on va pas faire les choses à moitié non plus !



Chahuts
25 rue Permentade
33000 Bordeaux
05 56 91 32 08
contact@chahuts.net



cette 21e édition de chahuts était programmée dans le cadre de l'été métropolitain, des scènes d'été en gironde et d'aquitaine en scène. l'association est soutenue par l'état (ministère de la culture et de la communication – direction régionale des affaires culturelles ; ministère de la jeunesse et des sports - direction départementale de la cohésion sociale), le conseil régional d'aquitaine, le conseil général de la gironde, la communauté urbaine de bordeaux, la ville de bordeaux, l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (acsé), l'onda, l'iddac, l'oara, l'acaqb ainsi qu'aquitanis, la lyonnaise des eaux, l'office franco-québécois pour la jeunesse, l'institut français, l'office franco-québécois pour la jeunesse (ofqj), in cité, et en partenariat avec autocool, groupe reprint/les parchemins du midi, hangars saint-michel,, mollat, syndicat viticole des côtes de bourg, abrenat, association biblio, bibliothèques mériadeck, saint-michel/capucins et bacalan, calk, cemea, colibrism, centres d'animation saint-michel, grand-parc et argonne, l'école primaire des menus, marché des capucins, promo femmes, unis-cité, restaurant le malabar, traiteur on n'est quand même pas venu pour beurrer des sandwiches, théâtre l'oeil-la lucarne, les commerçants du quartier saint-michel, les voisins du 7e étage et demi, l'envers, l'association apeef (le jardin de l'eau vive, la maison des enfants, la maison soleil), la maison de la promotion sociale, l'atelier d'éco solidaire, nova, spirit, réseau tbc, bordeauxmaville, le carré-lescolonnes scène conventionnée (saint-médard-blanquefort), créac de bègles, pessac-en-scènes, rocher de palmer/musique de nuits, tnba, ville d'eyssines et de floirac, les rdv de terres-neuves, la halle des douves, le conservatoire national de région, le printemps des poètes de québec.

toutes les photographies sont de Pierre Planchenault, excepté page 6.
les dessins ont été réalisés en direct par Rodolphe Urbs.